

**Compte-rendu synthétique
du voyage d'étude de Vallouise à Pragelato**

**Différents destins, plusieurs chemins -
A la découverte du tourisme de demain**



© PN Ecrins

Version du 22/09/2017

en collaboration avec :



Auvergne – Rhône-Alpes



Mercredi 13 septembre : Le tourisme durable ?

Les participants sont accueillis par Jean Conreaux, Maire de Vallouise, Klébert Silvestre et André Salvetti, co-présidents d'Alliance dans les Alpes en France. L'idée d'Alliance dans les Alpes est de permettre l'échange d'expériences à travers les frontières.

Jean Horgues-Debat, Président de CIPRA France, ouvre la séance en rappelant que le développement durable est parfois un concept « valise ». Le développement durable est bien constitué de trois piliers : « on a souvent privilégié l'environnement mais il y a aussi l'économie et le social ».

La parole est ensuite donnée à Laurent Arcuset, chercheur associé à l'Université d'Avignon. Il propose une intervention en deux temps : un premier temps de présentation suivi d'un deuxième temps de création de posters pour permettre à chacun de s'exprimer sur ce qu'il attend du tourisme de demain.

Avec l'appui d'un diaporama constitué essentiellement d'exemples illustrés, Laurent Arcuset interpelle les participants sur la durabilité de différentes réalisations touristiques. Un panel d'exemples issus des thèmes des délocalisations, des stations, des mobilités, des hébergements, des expériences, avec la même question adressée au final : « durable ou pas durable ? ». Laurent Arcuset prend systématiquement le contre-pied des participants et démontre par exemple que la station balnéaire de la Grande Motte peut sous un certain regard être considérée comme durable par ses concepteurs et devenir un atout de promotion commerciale.

Cette présentation plonge le public au cœur de la problématique du tourisme de demain et l'invite à adopter une position critique. Une ouverture dynamique qui lance immédiatement le débat.

Cette présentation est suivie d'un travail en atelier avec constitution de plusieurs groupes composés d'élus, d'agents de collectivités, de professionnels : comment concevez-vous le tourisme de demain ?

Sur les posters, on peut lire : « le tourisme de demain aura du sens », « décloisonner les habitants et les touristes », des idées parmi lesquels un titre de transport unique ou encore des services de prêt de vélo sur un large territoire. Un arbre est dessiné qui prend racine dans le territoire, le tronc est riche de ses habitants et professionnels, les branches proposent des orientations pour le tourisme. Un autre poster a pour titre : « changer de discours et d'image donnée ». Celui-là rejette en rouge la folklorisation et la segmentation pour au contraire proposer de s'appuyer sur « la culture, l'histoire, l'identité en mouvement » et un tourisme pour tous.

Un temps de restitution et de débat complémentaire autour de ces posters aurait certainement permis d'en tirer davantage d'enseignements et de formaliser des points communs au tourisme de demain. Pour la suite de la rencontre, sans doute aurait-il été pertinent de stabiliser la notion de développement durable qui ne manque pas de susciter des interrogations parmi le public. Ici nous rappelons la définition de Brundtland : « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, etc. ».

L'après-midi débute par une intervention de Julie Privat (chargé de mission, Communauté de communes du Pays des Écrins) et Xavier Bouniol (Directeur, Office de tourisme Intercommunal du Pays des Écrins, OTI). Cet exemple prépare le débat mouvant qui suit et la réaction de quatre grands témoins (Office de tourisme Intercommunal du Pays des Écrins, Communauté de

communes du Pays des Écrins, Parc National des Écrins et l'Agence départementale de développement économique et touristique ADET).

L'OTI est né de la loi NOTRe avec la fusion des offices de tourisme du territoire. Xavier Bouniol indique que les activités s'inscrivent déjà dans une approche de développement durable sans que cela soit forcément formalisé. L'inscription dans un label vient renforcer ce positionnement. L'OTI doit être partenaire d'organismes qui sollicitent le territoire, être incitateur au niveau du territoire et bien-sûr être exemplaire au niveau de sa structure. Julie Privat précise que la définition de la politique espace valléen s'inscrit dans le prolongement du développement durable.

Le débat mouvant suit. Les salariés de CIPRA France prennent des postures extrêmes et se positionnent selon un carré :

- Julika représente l'Office de tourisme qui a le souci de représenter l'ensemble des acteurs du territoire,
- Guillaume est un agent de voyage qui vend des produits touristiques à une clientèle internationale et critique l'office de tourisme,
- Delphine est gérante d'un hôtel et totalement autonome. Elle gère sa communication,
- Pauline gère une petite association qui cultive son propre potager et qui accueille dans des cabanes en bois des gens engagés.



Débat mouvant

Les participants se placent soit à un pôle soit entre les deux pôles qui leur correspondent le plus. Beaucoup de participants se placent à proximité du pôle de l'Office de tourisme pour mener le débat, peu sont du côté du pôle agence de voyage.

Jean Horgues-Debat interpelle les participants sur leur positionnement. Parmi les réactions, une personne estime qu'il faut à la fois un opérateur pour commercialiser et également des écologistes. Xavier Bouniol (OTI) se place du côté des hébergeurs en précisant que les offices de tourisme doivent cesser de s'occuper de loger les touristes.

Beaucoup de personnes, notamment des élus, se sentent proches du pôle office de tourisme/intercommunalité structures qui doivent servir de médiateur. L'objectif est de créer de la rencontre et d'être à l'écoute. Un participant proche du pôle écologiste suggère qu'il est nécessaire de réfléchir initialement à une politique de développement durable avant de la décliner sur un plan touristique.

Un débat s'ouvre sur la place du tourisme dans les Alpes : pour certains, notamment des élus, le tourisme est indispensable pour maintenir la vie dans les Alpes. Au contraire, d'autres estiment que les territoires de montagne dépendent trop du tourisme et que le développement durable doit aider à accélérer la transition, transformer le tourisme.

Du côté des grands témoins, la Communauté de communes et l'OTI du Pays des Écrins ainsi que le Parc National des Écrins ont déjà intégré le développement durable dans leur politique, à travers leur feuille de route. En revanche du côté de l'ADET qui n'a pas été sollicitée par les territoires jusqu'à présent, il n'y a pas d'intervention spécifique sur ce thème. L'agence est dotée d'un observatoire dynamique qui relève les enjeux trimestriellement, comme le précise Sébastien Bellu.

A l'issue de cette séance, la gouvernance est retenue comme quatrième pilier du développement durable. Beaucoup de participants se seraient volontiers positionnés au centre du carré « : on pourra faire du développement durable si l'ensemble des parties prenantes se retrouvent ».

La journée se termine par une visite du village de Vallouise et de son patrimoine avec des arrêts au camping Huttopia et à la Maison du Parc des Écrins avec un court film sur la marque Parc.



Visite de la commune de Vallouise

Jeudi 14 septembre : Du tourisme endogène à la visite de Pragelato

André Salvetti, Maire de Bourg d'Oisans et co-président d'Alliance dans les Alpes en France, Cyrille Drujon Destros, Président de la Communauté de communes du Pays des Écrins ainsi que Pierre Leroy, Président du Pays du Grand Briançonnais ouvrent la séance.

La deuxième journée permet de présenter des expériences, des réalisations ou des projets autour du tourisme durable dans les Alpes, en grande majorité issus de territoire du Grand-Briançonnais.

Au préalable, Pierre Leroy et Cyrille Drujon Destros présentent le programme Leader du Grand-Briançonnais. Il se fixe pour objectifs « d'ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie ». Deux axes du Leader sont concernés et viennent alimenter les réflexions du voyage d'étude : les circuits courts et le tourisme endogène.

Le tourisme endogène peut permettre aux habitants de mieux connaître leur territoire, d'en faire des ambassadeurs et de recentrer la consommation localement. Des expériences très riches, dépaysantes et permettant la déconnexion peuvent survenir à proximité de son propre lieu d'habitation.

Cette introduction aux circuits courts et au tourisme endogène est suivie de prolongements autour du maintien de l'agriculture en montagne : sans agriculture, sans accès au foncier, pas d'agritourisme. Des mécanismes législatifs, financiers, etc. sont rappelés pour permettre le maintien de l'agriculture.

Cinq initiatives sont présentées puis analysées au regard des trois piliers du développement durable :

- Marc Lourdeaux présente l'initiative d'[Échanges Paysans Hautes-Alpes](#) qui met en place une plateforme d'approvisionnement en produits biologiques et locaux à destination notamment des hébergeurs du territoire



Ateliers de travail

- Novo Ricardo, gardien de refuge et élu de Névache présente le projet d'électrification de la Vallée étroite à partir d'énergie renouvelable qui alimentera également une navette pour permettre l'acheminement des touristes. Ce projet permettra une valorisation d'un tourisme professionnel et scientifique,
- Ricarda Ailloud, de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays des Écrins, expose les résultats de la première année du dispositif « [les coulisses des Écrins](#) » : les professionnels du territoire ouvrent leurs portes pour présenter leur activité aux locaux comme aux touristes,

- François Besancenot et Laurent Guillaumat de l'association « Santé-Goût-Terroir : la preuve par trois », proposent autour d'un plat (le « tourstoast », clin d'œil au traditionnel tourton du Champsaur réalisé à partir de petit épeautre de Haute Provence IGP) de revenir sur la nature de cette céréale propre à la région du Grand Briançonnais, son lien au terroir et sa valorisation par et pour le tourisme régional

- Julika Jarosch expose le projet Leader « Découvrir son territoire » porté par [CIPRA France](#) puis elle donne la parole aux participants pour qu'ils fassent part de leurs idées en relation avec ce projet.

A l'issue de cette séance, certains participants signalent leur volonté de s'inspirer de ces initiatives pour les transposer sur leur territoire.

Le voyage d'étude prend la route de Pragelato en Italie. La délégation française est reçue par la Maire de Pragelato, les maires d'Oulx et d'Usseaux ainsi que le Président du Parc Parchi delle Alpicozie. Les trois communes se retrouvent cette année pour célébrer les trois foires zootechniques qui sont désormais liées. Chaque année un thème est mis à l'honneur, cette année, il s'agit des costumes traditionnels.



Rencontre franco-italienne

Pragelato a depuis trois ans fait le choix de s'orienter vers une autre forme de tourisme ; le ski alpin a souvent été pensé comme la seule ressource, désormais une diversification est à l'œuvre. Il a fallu pour cela sensibiliser et expliquer le projet aux habitants. Le tourisme s'appuie davantage sur les richesses du territoire, notamment la forêt, les produits alimentaires et des opportunités sont à saisir autour du VTT et de la randonnée. La mise en place de services publics de qualité constitue un défi pour attirer de nouvelles populations. Dans la commune d'Oulx, un sondage auprès des lycéens montre que seulement 3 % des lycéens voient leur avenir en montagne.

Le Parc naturel constitue un modèle de parc éco-social et culturel qui pourrait servir de modèle aux territoires alpins. Ce modèle de parc imposé par l'État a fait initialement l'objet d'une forte opposition. Le Parc joue désormais le rôle de moteur économique.



Visite de la commune de Pragelato / Italie

Tout au long du voyage d'étude, Pragelato s'est affirmée comme une commune s'orientant vers une autre forme de tourisme. Pragelato peut s'appuyer sur un tourisme de ski alpin grâce à la présence de Sestrières proche de la commune et développe d'autres activités complémentaires.

Autour d'un buffet servi à l'Agriturismo Rivet d'or de Pragelato, deux agriculteurs expliquent le développement de leur activité et leur ancrage dans le territoire.

Vendredi 15 septembre : projet de reconversion d'un site olympique et perspectives

La délégation rejoint en matinée le refuge Mulino di Laval. Daniele Ronchail présente le projet de reconversion du tremplin olympique de Pragelato mis en place pour les jeux de Turin en 2006. Le domaine de ski alpin ne fonctionne plus aujourd'hui car il nécessiterait des investissements importants pour la rénovation des remontées mécaniques. Le projet porté par la commune vise à faire disparaître les deux grands trempilins pour réduire l'impact visuel et de prolonger la remontée mécanique existante afin de permettre une liaison plus aisée avec la station de Sestrières.

Les participants au voyage d'étude sont appelés à réfléchir à ce projet à la lecture des piliers du développement durable.

Des contradictions semblent émerger suite à l'analyse des remarques. Certains voient dans ce projet une bonne requalification du mobilier olympique, des retombées favorables pour les finances communales et un retour ski aux pieds qui permet également de réduire l'usage de la voiture entre Pragelato et la porte d'entrée au domaine de Sestrières. D'autres s'interrogent pourtant sur le projet notamment du point de vue environnemental (coût énergétique de la nouvelle remontée, nouvelles nuisances sonores). Un projet davantage en rupture est proposé avec une réflexion engagée sur un projet de sport pleine nature et multi-saisons notamment avec le renforcement du ski de randonnée débutant sur le site existant.

Avant la dernière présentation de jeunes de Pragelato qui œuvrent pour un projet reliant le foyer de ski de fond et la restauration dans le cadre d'une offre complète, une séance d'évaluation et perspective est conduite.

Les participants sont invités à faire part de leurs idées en réaction aux trois jours de voyage d'étude. Divers éléments sont retenus : le format du voyage, la disponibilité des élus, l'importance de la définition du développement durable, les échanges en atelier qui ont suscité plein d'idées, d'initiatives, la rencontre de beaucoup de gens impliqués malgré l'absence de grandes entreprises comme la Compagnie des Alpes, l'intéressant mélange entre la théorie et l'information pratique, la position de la municipalité de Pragelato, l'imbrication entre la dimension Parc et la dimension montagne, l'occasion de débattre avec une diversité de gens et la bonne gestion du temps, le fait qu'on se satisfasse souvent de petites actions côté français alors qu'il faut un véritable effet de seuil comme cela est observable à Pragelato, un régal de tout connaître désormais sur la patate à la suite du dîner de la veille, l'atout de l'Italie d'avoir su conserver ses ressources patrimoniales et ses traditions qui constituent une vraie force pour l'avenir.

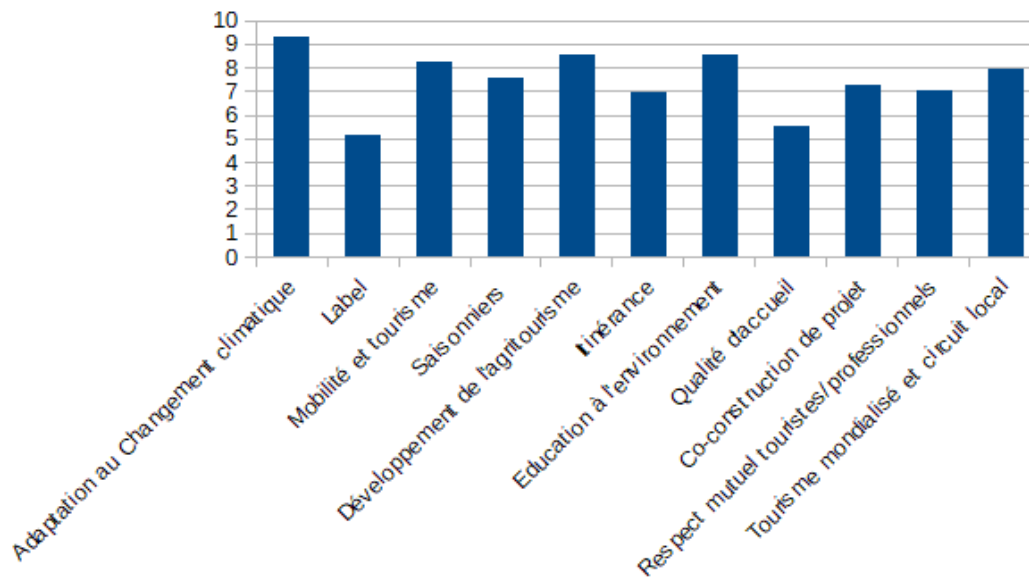
La Maire de Pragelato conclut en rappelant que le développement durable est bien constitué de trois piliers et qu'il convient désormais de faire un choix car nous sommes à un carrefour.

Un dernier exercice est réalisé en extérieur afin de connaître les thèmes à aborder dans le cadre d'un futur voyage autour du tourisme durable.



Évaluation et propositions de thèmes pour un voyage en 2018

Parmi les pistes à explorer dans le cadre d'un voyage d'étude ressort en priorité « l'adaptation au changement climatique » suivi du « développement de l'agritourisme », « l'éducation à l'environnement », « la mobilité et le tourisme », viennent ensuite « le tourisme mondialisé », « les saisonniers », « le respect mutuel touristes/professionnels », « la co-construction de projet », « l'itinérance », enfin « la qualité de l'accueil » et « les labels ».



Sujets retenant l'attention des participants pour l'organisation d'un prochain voyage d'étude (moyenne des notes de 0 à 10 avec 0 : aucun intérêt, et 10 : très fort intérêt).

Notons que cette statistique est faite sur la base des participants présents soit : trois représentants d'institution publique, quatre associatifs, trois professionnels du tourisme, un bureau d'étude, un habitant.

A la lecture de ces sujets et au regard du développement durable, sans doute serait-il nécessaire d'inclure la dimension de « cycle de vie d'une offre touristique » afin de prendre en compte toutes les externalités que génère une offre touristique en matière de pollution et de consommation excessive de ressources naturelles nécessaires aux générations présentes et futures.

La Maire de Pragelato remercie les participants. Le Commissaire adjoint du massif des Alpes constate que Pragelato constitue un exemple intéressant de reconversion dont pourraient s'inspirer certaines petites stations françaises.

Le Directeur de CIPRA France, en l'absence des élus d'Alliance dans les Alpes pour la conclusion, remercie la Maire de Pragelato pour sa disponibilité et son accueil. La notion de développement durable évolue et sera à stabiliser à l'issue de ce voyage d'étude. Les perspectives à ce voyage d'étude s'annoncent nombreuses : coopérations entre territoires français et italiens, co-construction du prochain voyage d'étude avec de nombreuses propositions qui ont déjà émergé. Les participants sont invités communiquer auprès de CIPRA France les idées à mettre en place sur leur territoire pour lesquelles elle peut venir en appui. Le voyage d'étude n'aurait pu se tenir sans le soutien de l'État (Ministère de la transition écologique et solidaire et Commissariat de Massif des Alpes) ainsi que des Régions AURA et PACA.